

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2016 à 20 h 30**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11 (2 pouvoirs et 2 excusés)

Votants : 13 (2 pouvoirs : Bernadette FAURE et Jean-Marc MERCHAT)

➤ **RESERVOIR D'EAU INCENDIE** : Le conseil municipal a :

1. **confirmé le choix de l'entreprise** sur le devis de la Société HILAIRE Jean et Fils pour 28 336 € HT (39 900 € TTC) pour le projet de création du réservoir d'eau incendie lieu-dit Girond,
2. **adopté le plan de financement prévisionnel** en fonction des aides accordées sachant qu'une aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ainsi qu'à d'autres organismes publics va être demandée. Il précise que le dossier DETR doit être déposé avant le 16 janvier 2016.

➤ **FONDS DE CONCOURS POUR EPICERIE** : Le conseil municipal a adopté la convention de fonds de concours 2015 auprès de la Communauté de Communes Val'Eyrieux afin de financer l'acquisition de matériel, la signalétique extérieure et l'accès handicapé avec un nouveau plan de financement prévisionnel sachant que le versement du fonds de concours est fixé à 20% et que le montant sera ajusté au vu d'un état récapitulatif des dépenses réelles.

➤ **CONVENTION AVEC LE CDG 07** : Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'assistance administrative (mission de contrôle et de suivi des dossiers) avec le Centre de gestion de la FPT 07 relative à l'intervention sur les dossiers des agents pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, et toutes pièces s'y rapportant.

➤ **TRAVERSEE DE MARIAC** : Monsieur le Maire rappelle la décision prise lors du dernier conseil de confier au cabinet BEAUR une mission d'étude préliminaire pour l'aménagement de la traversée du village de Mariac pour un coût de 5 160 €TTC. Il a présenté le plan d'avant projet qui comporterait 3 ralentisseurs et précise que ce projet a été validé par le Département.

➤ **PARTICIPATION AU FINANCEMENT TRANSFORMATION RELAIS SOUS REPARTITEUR EN NRA-MeD** : Le conseil municipal confirme son intention de participer au financement nécessaire à la transformation du relais sous répartiteur situé sur la commune d'Accons en NRA-MeD, et autorise le maire à entreprendre toutes les démarches utiles pour l'obtention des autorisations et des financements dans les meilleurs délais.

➤ **TRAVAUX** :

- ✓ **Parapets le long de la rive de la Dorne** : Suite à plusieurs demandes au sujet des parapets qui sont considérés dangereux pour les enfants, les travaux consistant à les réhausser sont à la charge de la commune et non au Département car il y a les trottoirs. A prévoir.
- ✓ **Marché géosite de Girond** : La date limite de réception des dossiers est fixée au 25 janvier 2016.

- ✓ **Eclairage public** : Un autre devis a été demandé au SDE pour 74 lampadaires afin de diminuer la consommation de moitié. Les mâts seraient conservés et repeints et il n'y aurait que les lanternes à changer. La participation communale serait de 39 000 € pour un montant de travaux de 60 772.01 € TTC. **La décision finale sera prise au prochain conseil.**
- ✓ **Piste de la Faye** : Un devis a été demandé afin de remettre partiellement en état la piste sur 3,5 km (de Lou Gaspi à Girond). Le montant s'élève à 2 880 € TTC. **Le conseil a donné son accord.**
- ✓ **Connexion internet** : Une connexion internet va être installée à la salle des fêtes du complexe mairie par le syndicat des Inforoutes.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✚ **DIA** : Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) reçue le 16 décembre 2015 du notaire au sujet d'un terrain appartenant à la famille DEJOUX pour une des deux parcelles d'environ 1 400 m². Il demande aux membres du conseil de réfléchir car il faut prendre une décision avant le 16 février 2016.
- ✚ **Epicerie** : **La réouverture du magasin est effective depuis ce lundi 4 janvier 2016.** La gérante, Mme Florence GRANGE accueille désormais la clientèle le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 17 h à 19 h, le samedi et dimanche matin de 8 h 15 à 12 h 15. Le magasin est fermé le mercredi toute la journée. La presse ne sera disponible que fin février sauf le Dauphiné qui reste au bar et qui est pris le lundi par l'épicerie.
- ✚ **Vœux** : Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 15 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes complexe mairie.

Fin de séance à 22 h 00.